23e ANNÉE N° 2060 PARAIT LE SAMED. 6 AVRIL 1907

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

A. TURIN, Fondateur - PASCAL LIEUTIER, Administrateur-gérant
ADMINISTRATION ET RÉDACTION, *21, Place de la Mairie*, SISTERON.
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

LE SAUVETAGE DE L'ENFANCE

Tout récemment, la *Chronique des tribunaux* annonçait que « M. le procureur de la République avait eu l'heureuse idée de réserver une audience par semaine aux délits commis par des mineurs de seize ans ». Suivait l'énumération de toute une série de petits vagabonds, de petits voleurs, de fillettes précoces, ramassés par la police et envoyés en fin de compte à la maison de correction, en colonie pénitentiaire.

On frémit en pensant à l'esprit qui anime ces maisons et des dangers que présente cette promiscuité du vice, du contact journalier entre ces malheureux, récidivistes de quinze ans, endurcis à la honte et aux châtiments, avec quelques autres plus faibles et hésitant encore dans la voie du mal, et auxquels il suffirait peut-être de témoigner un peu de tendresse, d'affection pour les ramener tout doucement au repentir et au bien.

Punir l'enfance coupable est certes nécessaire; mais la société ne devrait-elle pas chercher à prévenir sa culpabilité, en s'occupant d'elle, en lui inculquant de bons principes pour l'empêcher de tomber? Problème difficile à résoudre quand on nie le plus grand principe de vie qui nous apprend à distinguer le bien du mal et nous enseigne exactement la définition du mot « devoir », ce mot au sens profond, si doux et si consolant à la fois. Et, malheureusement, en voulant éteindre les lumières du ciel, on n'arrivera qu'à obscurcir les consciences et à augmenter le nombre de ces déshérités qui par le vice s'acheminent tout droit vers le crime.

L'Union française pour le sauvetage de l'enfance fut fondée en 1888, sur l'initiative de Mmes Caroline du Barraud et Pauline Kergomard. Son but est de rechercher, de signaler à qui de droit, ou de recueillir, sans distinction d'origine ni de religion :

« 1° Les enfants maltraités, c'est-à-dire ceux qui sont l'objet de mauvais traitements physiques ; ceux qui, par suite d'une négligence coupable de leurs parents, sont privés des soins indispensables; ceux qui se livrent à la mendicité ou au vagabondage ; ceux qui sont employés à des métiers dangereux et ceux qui sont matériellement abandonnés;

« 2° Les enfants en danger moral, c'est-à-dire ceux dont les parents se livrent habituellement à l'ivrognerie ou à la mendicité ou vivent dans une inconduite notoire ou scandaleuse; ceux dont les parents ont été condamnés pour crime, pour vol, excitation de mineurs à la débauche ou outrages aux bonnes mœurs. »

Ces deux alinéas sont tirés des statuts de la société, qui continue à surveiller les enfants dont elle a pris la charge, soit qu'elle les ait placés dans des établissements spéciaux, soit chez des patrons en vue de leur apprentissage, ou chez d'autres particuliers.

L'Union française débuta, il y a seize ans, avec un capital de 24,000 francs; elle possède aujourd'hui plus de 1,600,000 francs dus, en partie, au nombre toujours croissant de ses adhérents, soit encore à d'importants legs de généreux bienfaiteurs. Ce capital, nécessaire au bon fonctionnement de l'œuvre, forme, en quelque sorte, la garantie des frais très élevés d'entretien, d'éducation, d'apprentissage des enfants recueillis. Lorsqu'elle adopte un enfant, elle en a la charge pendant une moyenne de dix ans, et, pendant ce temps, elle met de côté, chaque année, depuis le jour de leur admission jusqu'au moment où ils sont en état de gagner leur vie, la somme de 50 francs pour les garçons, 30 francs pour les filles, afin de leur constituer un petit pécule qui facilite leur établissement.

Reconnue d'utilité publique en 1891, cette association obtint un Grand Prix à l'Exposition universelle de 1900; distinction qui prouve abondamment ses intentions généreuses et humanitaires.

L. Z.

Les Elections d'Argent

Le déballage des papiers Montagnini continue et il semble bien qu'ils deviennent plus intéressants que les premières révélations qui paraissaient émanées d'une loge de concierge.

Nous avons aujourd'hui le texte complet de quelques lettres échangées entre le prélat romain délégué à la nonciature et le cardinal Merry del Val, grand meneur de St-Vierge. Il en ressort d'une façon évidente et indéniable, l'intervention directe du Vatican dans les élections législatives de 1906, intervention qui se manifestait surtout sous forme d'argent

Il n'est guère question que de cela dans cette correspondance édifiante.

On achète des journaux, on essaye également d'acheter des consciences, et une lettre du cardinal Merry del Val à l'archevêque de Lyon, M. Couillé, indique nettement le but poursuivi avec une candeur dépourvue d'artifices

Ainsi la ligue des Dames françaises, dont le siège le plus important était à Lyon, est fortement encouragée à recueillir des subsides, — mais à la condition de n'en disposer que sur les instructions de l'archevêque ou plutôt de son co-adjuteur M. Déchelette.

Car ce fut là disons-le, l'erreur grossière du Vatican de penser que l'on pouvait faire en France des élections d'argent.

Il se peut que dans quelques bourgs-pourris, l'argent ait une influence prépodnérante, mais dans l'ensemble du pays, ce genre de corruption ne produit pas le moindre résultat. On l'a bien vu du reste.

Quand à la corruption de quelques hommes d'Etat, la tentative est encore plus sotte.

M. Clémenceau se fâche tout rouge, et il vient d'écrire au *Figaro* une seconde lettre, plus longue et plus vive encore que la première, pour protester contre les supicions de vénalité rapportées dans les lettres de M. Montagnini, sous le couvert de M. Piou. Ne s'est-il pas donné une peine inutile ?

L'absurdité même de cette calomnie suffit à la juger

En quoi et comment M. Clémenceau simple sénateur alors, aurait il pu faire dévier le débat de la sèparation dans un sens favorable au pape ! Si jamais cette pensée est venue à l'esprit de M. Piou et M. Montagnini, cela prouve qu'ils étaient aussi bêtes l'un que l'autre.

Ce qu'il est permis de constater en tout cas et cela d'une façon irréfutable, c'est que M. Montagnini était bien en France l'agent électoral du Vatican.

Un doute peut-il subsister à ce sujet quand le cardinal Merry del Val écrit à son subordonné : « Vous nous rendez trop de services en France, pour que je vous accorde un congé ! »

Cette intervention d'un agent étranger dans la politique d'un pays est-elle admissible ? Quel est le gouvernement qui l'aurait supportée ?

Cela seul suffit à justifier l'expulsion de M. Montagnini et à expliquer le peu d'écho qu'ont eu les protestations du Vatican auprès des autres puissances. Il n'en est pas une qui n'eût agi comme nous.

ECHOS & NOUVELLES

— Comment ça va ?

Et le camarade, pour bien marquer l'intérêt qu'il porte à ma précieuse santé, sonde la question d'une tape violente sur le biceps, qui est suivie aussitôt d'un grand cri de douleur.

— Qu'as-tu à beugler ainsi ?

— Tu m'as fait horriblement mal !

— Ah ! oui, ton rhumatisme.

— Pas du tout, mon vaccin... C'est que ça a pris !

— Comment, mon pauvre vieux, tu en es là ?

— Je ne tiens pas à attraper la petite vérole !

— On n'en meurt pas toujours.

— Oui, mais on reste grêlé. Et quand on tient à son physique !...

— Mais, mon cher, Mirabeau était grêlé comme une poêle à marrons, Danton de même, et Louis XV est mort de la petite vérole. Or je ne pense pas que tu sois plus difficile que Louis XV, que Danton et que Mirabeau !

— Ne plaisante pas avec ces choses-là.

— Bah ! mourir de la variole ou de la tuberculose !

— Qui te parle de la tuberculose? Tout ce que je sais, c'est qu'en se faisant vacciner, on se préserve, autant que cela se peut, de la petite vérole.

— Oui, d'accord, mais en revanche, on risque fort de mourir tuberculeux... A ce point qu'à cette minute même rien ne me dit que tu n'es pas en train de dévisser ton billard par les poumons.

— Tu en as de bonnes !

— Pas moi, les médecins. Ils ont constaté qu'une génisse vaccinifère, d'aspect très sain, pouvait inoculer la tuberculose à des milliers d'individus. Ta vache, à toi, était-elle vraiment saine ? Tu n'en sais rien. Donc...

— Mais c'est terrible, ce que tu me racontes là ?

Feuilleton du *Sisteron-Journal*

N° 26

TOUT POUR ELLE

PAR

G. PONTIS

Deuxième partie

LE DOSSIER D'ANDRÉ

IX

La petite Catherine fut d'autant plus choyée que sa venue avait contribué à rendre tout le monde plus content de soi et des autres, et avait fait fondre des espérances, relativement confuses, bien aléatoires, mais, somme toute, consolantes et encourageantes, telles qu'elles étaient. Car André lui-même, sans s'en ouvrir à Malvina de peur de ranimer le feu couvant sous la cendre, espérait de son côté vaguement que « grand'mère » laisserait amollir sa résistance.

« Si seulement il y avait moyen, un moyen quelconque, de montrer ma petite Catherine à sa grand'mère, de les mettre en présence, qui sait ce qui pourrait en advenir ? «

Il caressa cette idée, et essaya de toutes les façons, mais discrètement, sournoisement si l'on peut ainsi dire, de faire partager son espoir, si vague fût il, à Malvina.

Il entrait bien, dans son calcul, un grain d'égoïsme. La meilleure manière qu'il rêvait de faire connaitre sa fille à la mère eût été, pensait-il, de conduire lui-même Catherine au pays natal, C'eut été pour lui l'occasion toute trouvée de revoir et d'embrasser sa mère.

Il avait bien pensé à proposer à celle-ci de faire un voyage à Paris, et quelques-unes de ses lettres contiennent une invitation déguisée et des plus timides. Mais, sur ce point, il ne faisait pas d'illusion. Sa vieille mère n'était ni d'âge, ni surtout de caractère à consentir un déplacement de cette nature, inutile, fatigant, couteux. C'est dans ce sens qu'elle finit par répondre elle même à une lettre plus explcite, plus pressante.

« Tu me payeras le voyage, mon enfant, c'est fort bien et je n'sttendais pas moins de toi. Crois bien que malgré les chagrins que tu me causes, l'isolement douloureux dans lequel tu me laisses, je connais tes qualités. Mon cœur saigne de te voir ainsi sous la domination d'une femme, d'une étrangère ; quelle que soient ses qualités, à elle, ce pour moi qu'une étrangère, tu le sais bien.

« Mais je sais que c'est ton bon cœur qui te met dans la nécessité de préférer l'inconnue à ta mère, de sacrifier celle-ci à ton amour. C'est parce que tu es trop bon, et que tu as un bandeau sur les yeux, que tu ne vois pas tout ce que ta conduite a de répréhensible. je te pardonne parce que je te connais. Mais ma dignité, mon amour même pour toi me défendent de céder,

« Tu ne me reverras que lorsque tu auras fait ta soumission, et qu'ainsi tu auras pu rentrer dans la droite ligne. En tout cas, pourrais je et voudrais-je aller à Paris, tu ne m'y verra que le jour où je pourrai entrer chez ma bru. Admets-tu que j'y aille pour être obligée de loger à l'hôtel, pour que mon fils et son enfant soient contraints de me rendre visite en cachette comme des voleurs ! »

Quant au premier moyen, un voyage au pays natal en compagnie de Catherine, Malvina eut l'air de ne pas comprendre les allusions, bien timides, qui y furent souvent faites. André insinua un jour, qu'un déplacement ne ferait pas de mal, et ferait grand plaisir à Lucie, qu'il emmènerait avec lui.

Il s'attendait bien que la mère allait, à cette insidieuse proposition, se laisser amadouer.

G. PONTIS.

à suivre

© VILLE DE SISTERON

— Attends, ce n'est pas tout. Le vaccin peut encore vous transmettre la lèpre...

— J'aurais la lèpre ?

— Ce n'est pas certain, mais à ta place, je ne serais pas tranquille. Il y a aussi l'infection streptococcique...

— Qu'est ce que c'est encore que cette affaire ?

— L'érysipèle, tout bonnement ; et quand cette maladie vous est communiquée par le vaccin, on a soixante-sept chances sur cent pour en mourir.

— Sapristi ! Mais alors je suis un homme fichu ! Jolie idée que j'ai eue de me faire vacciner !

— Maintenant, tu sais, ce sont les médecins qui disent ça ; et ils affirment tant de choses dont ils ne sont pas absolument sûrs que tu aurais tort de t'alarmer ; jusqu'à plus ample informé, ce n'est pas à ton enterrement que nous mangerons demain le saucisson.

Congrès national des Directeurs de Journaux Français

La Commission administrative du congrès, prie instamment les Directeurs de journaux et revues, sans distinction d'opinion ou de périodicité, de vouloir bien d urgence retourner au Secrétariat du Congrès 8 rue de L'Académie Marseille, revêtus de leur signature, le bulletin d'adhésion et le questionnaire annotés qui leur ont été adressés.

Tous les renseignements sont fournis gratuitement sur demande.

Les Cartes de congressistes et le règlement de l'ordre du jour seront adressés aux intéressés adhérent dès que le classement sera terminé.

L'ordre du jour indiquera le nom des organes et des auteurs de vœux projet ou amendements déposés.

Les directeurs de journaux et revues qui ne pourraient pas assister au congrès peuvent se faire représenter, mais ils doivent au préalable adresser leur bulletin d'adhésion pour être considérés comme présents.

Nota. — Les auteurs de projets et vœux peuvent dores et déja dresser leur mémoire au secrétariat.

Chronique Locale
ET REGIONALE

SISTERON

Fêtes de Pâques. — Grâce à deux splendides journées de soleil, nos rues présentaient le jour et lendemain de Pâques une animation extraordinaire causée par l'arrivée des tourlourous et collégiens en vacances.

Le concert donné par notre Société musicale sur la place de la mairie, avait attiré un public nombreux et sélect, qui était heureux d'entendre et d'applaudir notre Société.

Le lendemain, de nombreux citadins ont pris la gibecière et le carnier et sont allé passer une agréable journée à la campagne, tandis que d'autres sont allé aux Bons-Enfants, où devait avoir lieu une fête champêtre.

Conseils municipaux. — En vertu de l'article 46 de la loi municipale du 5 avril 1885 les conseils municipaux se réuniront en session ordinaire dans le courant de mai sur simple convocation du maire, à qui il appartient également de fixer la date de la réunion. La durée de cette session, pendant laquelle le budget est discuté, peut durer six semaines. Des formules pour l'établissement des budgets seront adressées dans les mairies en temps voulu.

Poissons d'Avril. — Avec le mois d'Avril viennent l'amour, les bourgeons et... les poissons.

Les farces du premier avril tendent chaque année à disparaître, Ce poisson — qui n'est pas un poisson — devient de plus en plus rare, et c'est à peine si les facteurs se sont aperçus que nous étions au 1er avril tant étaient peunombreux ces messagers, cependant on nous assure que deux gentilles sisteronnaises bien près de coiffer Sainte-Catherine, attendaient avec impatience la venue de cet heureux jour. En effet, deux poissons, sous la forme d'une demande en mariage sont venus couronner cette attente, mais malheurement, après lecture de la déclaration d'amour toute empreinte de bonnes intentions et de nombreuses promesse de bien être, les signatures étaient illisibles ce qui fait que les deux compères n'ont pu être découverts, ce qui chagrine fort ces demoiselle.

D'autres plaisants, sous prétexte d'une commission urgente, vous feront courir d'un bout à l'autre de la ville à la recherche d'un objet introuvable ou à un rendez-vous imaginaire.

Ces plaisanteries, dont on ne connait pas l'origine. mais qui chaque année se rééditent plus ou moins revêtent presque toujours une forme anodine et gaie et personne ne songe à se fâcher, on le reçoit volontier, on en en rit et c'est ce que l'on a de mieux à faire.

Avis. — A partir du 8 avril prochain les marchés se tiendront à l'aire St-Jaume.

Sisteron-Vélo. — Lundi dernier a eu lieu à Digne la sortie générale de notre société sportive.

Reçue à son arrivée par l'*Union Sportive Dignoise*, la société fut l'objet d'une gracieuse invitation de cette dernière et un vin d'honneur permit aux sociétaire de faire ample connaissance

Le dîner servi à l'Hôtel Magnan fut rempli d'une bonne et franche gaieté et à 2 h. 30 tout le monde se trouvait sur le terrain où devait avoir lieu le match amical du football association

Disons de suite que le jeu, fut à l'avantage de nos sociétaires et que la victoire revint à leurs couleurs par 1 but à 0.

Le public évalué à 3000 personnes suivait avec intérêt les péripéties de la partie, applaudissant les beaux coups et ovationnant chaleureusement les vainqueurs.

La défaite des Dignois fut toute à leur honneur, car ils opposaient aux maillots bleus une résistance qui n'avait d'égale que leur adresse et il sera très intéressant de les revoir aux prises de nouveau avec les mêmes adversaires dans un match revanche qui, selon toute probabilité aura lieu à Sisteron aux environs de la Pentecôte.

Après un lunch d'adieu, au siége social de l'U. S. D. le signal du départ fut donné et le train s'éloigna salué par les acclamations des amis qui avaient tenu à accompagner les vainqueurs à la gare.

Nos sincères félicitations à M. Paret le sympathique président de l'*Union Sportive Dignoise* pour l'organisation de cette petite fête et pour le bon accueil qu'ont reçu à Digne nos compatriotes.

Ils en conserveront le meilleur souvenir.

Dimanche 7 avril à 3 h., route de la gare, course cycliste de classement sur 25 kilom. Cette course comptera pour le championnat de la Société.

Casino-Théâtre. — La troupe Murit qui donna précédemment *La Mascotte* sur notre scène, et encouragée par ce premier succès, donnera mardi prochain, 9 avril, au Casino, une représentation de *Gilette de Narbonne*, opérette en 3 actes d'E. Audran.

Avis. — M. Henri **Estublier**, négociant en Huiles, rue Saunerie, à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que **régulièrement**, son magasin sera ouvert tous les *mercredi, samedi* et le *dimanche* jusqu'à *midi.*

Maladies de Printemps

Les rhumes, les bronchites même se déclarent souvent avec les premiers beaux jours. Les accès d'ashme augmentent de fréqence et d'intensité. Aussi, rappelons-nous aux malades un remède incomparable : la poudre Louis Legras, qui calme instantanément les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, de toux, de vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boite est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras 139, Bd Magenta, à Paris,

Pour combattre la **constipation** et les **maux d'estomac**, employez les Pilules Suisses, l'unique remède **populaire** à bon marché connu depuis 26 ans. Sté Hertzog, rue Gramont, 28, Paris.

La Tuberculose Guérie

Consultation gratuite à tous les Lecteurs
Voir à la troisième page le Questionnaire

ETAT-CIVIL
du 20 Mars 6 Avril au 1907

NAISSANCES

Pascal René Marcel

MARIAGE

Entre M. Aguillon Désiré Aimé jardinier, et Mlle Lambert Rose Adèle.

DÉCÈS

Lesbros Césarine épouse Chastel 70 ans
Chabaud Joseph Désiré, 46 ans

A VENDRE joli BAR, placé près d'une caserne, 30 à 40 fr. de recette par jour ; 2 fr. de frais. Prix 4 500 francs

ON SE RETIRE

Pour visiter et pour renseignements s'adresser à M. AILLAUD, rue Bugeaud, 19, Marseille.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SISTERON

Liquidation Judiciaire

Avis pour la dernière verification des créances

Les créanciers de M. **Honnorat** François, fabricant de bicyclettes à Sisteron, qui n'ont pas encore produit leurs titres de créances, sont invités à les remettre sans délai entre les mains du greffier ou du liquidateur. Ils sont, en outre, prévenus qu'une deruière assemblée pour la vérification de leurs creances aura lieu le dix-sept avril mil-neuf-cent-sept à dix heures du matin.

P. le greffier du Tribunal,
Le Commis-Greffier,
PEIGNON.

Etude de Me Paul BERNARD
Notaire à NOYERS-sur-JABRON

PURGE
d'Hypothèques Légales

Suivant contrat passé devant Me **Bernard** notaire à NOYERS, le vingt-huit février mil-neuf-cent-sept, enregistré et transcrit.

Monsieur Emmanuel Jules-Richard Barthélemy DE SAIZIEU, Consul de France en retraite, chevalier de la Légion d'Honneur, demeurant et domicilié à Noyers.

Ayant agi : I. en son nom personnel, II. en qualité de mandataire :

1° de Monsieur Louis-Antoine-Henri-Barthélemy, baron DE SAIZIEU, son neveu, propriétaire, demeurant et domicilié à Montpellier.

2° de Madame Cécile-Jeanne-Barthélemy DE SAIZIEU, sa nièce, sans profession, veuve de Monsieur Félix-Marie-Ferrand, vicomte DE CHARRIN, demeurant et domiciliée à Montpellier.

3° de Monsieur Louis Henri Alfred, vicomte DE GARDANE, son neveu, chef de bataillon au 23me régiment d'infanterie, demeurant et domicilié à Nimes.

4° de Mademoiselle Marthe-Marie-Eugénie de GARDANE, sa nièce, sans profession, demeurant et domicilié à Lincel, canton de Reillanne.

5° de Mademoiselle Julia-Aglaé-Alexandrine-Barthélemy DE SAIZIEU sa sœur, sans profession demeurant à Marseille, Hôtel de la Banque de France.

et 6e de Monsieur Eugène Louis-Marie-Barthélemy DE SAIZIEU, son frère, Chevalier de la Légion d'Honneur, directeur de la succursale de la Banque de France à Marseille, demeurant en la dite ville, Hôtel de la Banque de France.

A VENDU à l'Etat pour le compte de l'Administration des **Eaux et Forêts**, moyennant le prix de **cinquante mille quatre cent cinquante huit** francs (50.458 francs), les parcelles de terrain désignées au dit acte d'une contenance totale de 504 hectares, 58 ares, 88 centiares, situées sur le territoire de la commune de **Noyers**, faisant partie du domaine de Jarjayes.

Une expédition collationnée du contrat de vente a été déposée au greffe du tribunal de première instance de Sisteron, suivant acte de dépôt en date du quatre Mars mil-neuf-cent-sept.

Ce dépôt a été ou sera signifié :

1° à Madame Marie-Charlotte-Louise-Donatienne DE VILLELE, sans profession, épouse de Monsieur Henri-Antoine-Louis-Barthélemy, baron DE SAIZIEU, demeurant avec son mari à Montpellier, et à ce dernier pour la régularité de la procédure.

2° à Madame Charlotte-Marie-Louise DE MASSIP DE BOUILLARGUES, sans profession, épouse de Monsieur Louis-Henri-Alfred, vicomte DE GARDANE, demeurant avec son mari à Nîmes, et à ce dernier pour la régularité de la procédure.

3° à M. Melchior GAUTHIER, demeurant à Lyon, avenue Valioud, en qualité de subrogé-tuteur de Mademoiselle Marie-Louise-Henriette DE CHARRIN, de Monsieur Marie-Charles-Jacques DE CHARRIN et de Monsieur Joseph-Melchior-Robert DE CHARRIN ; tous trois enfants mineurs nés du mariage de Madame Cécile-Jeanne-Barthélemy DE SAIZIEU avec Monsieur Félix-Marie-Ferrand vicomte DE CHARRIN, décédé le trois juin mil-huit-cent-quatre-vingt-seize.

et 4° à Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Sisteron.

La présente insertion a lieu à fin de purger de toutes hypothèques légales connues et inconnues qui pourraient grever les immeubles dont il est parlé ci-dessus vendus à l'Etat et toutes personnes du chef desquelles il pourrait être requis inscription sur les dits immeubles seront forcloses faute d'avoir pris inscription dans les délais de la loi conformément aux articles 2193. 2194 et 2195 du code civil.

Pour extrait :
P. BERNARD.

Etude de Me L. BÉQUART
Notaire
à **Sisteron** (Basses-Alpes)
Successeur de Me BASSAC.)

PURGE
d'Hypothèques Légales

Suivant contrat de vente reçu par Me **Béquart**, notaire à Sisteron, le trente mars mil neuf cent sept, enregistré et transcrit.

Monsieur Gustave **Joselet**, propriétaire domicilié et demeurant à Chateauneuf Val St-Donat.

A VENDU : à Monsieur Ismaël **Joselet**, employé de commerce, domicilié et demeurant à Digne.

Tout un **domaine** avec ses attenances et dépendances situé à Chateauneuf Val St-Donat, ayant son siège d'exploitation au quartier des Carquois ou Peyrias, comprenant bâ-

© VILLE DE SISTERON

timents, terres, prés, bois et vagues y compris bestiaux, capitaux morts ou vifs, instruments aratoires en un mot tout ce qui sert à l'exploitation du dit domaine, et avec consistances sur les communes d'Aubignosc et de Mallefougasse ainsi que tous les droits et servitudes y attachés, et ce moyennant le prix et somme de **six mille** francs.

Copie collationnée de ce contrat de vente a été deposée au greffe du Tribunal Civil de Sisteron, ainsi que le constate un acte de dépôt du cinq avril mil neuf cent sept.

Signification a été ou sera faite :

1° A Monsieur le Procureur de la République, près le tribunal civil de Sisteron.

2° à Madame Gustave Brunet épouse de Monsieur Gustave Joselet vendeur, domiciliés à Chateauneuf Val St-Donat.

La présente insertion a lieu conformément a l'avis du conseil d'Etat du premier juin mil huit cent sept, à l'effet de purger de toutes hypothèques légales et non inscrites, connues et inconnues le domaine ci-dessus désigné.

Pour extrait :
L. Béquart.

PETITE CORRESPONDANCE

Mlle G. Nice. — Répondez à lettre, S... est impatient.

A. B. rue Terrusse, Marseille. — Aie chargé notre ami J. A. d'une commission auprès de toi.

R. C. Grenoble. — Reçu charmant poisson d'Avril merci de votre bon souvenir.

Négociant minotier aisé désire mariage avec demoiselle à qui le père lui crérait une situation. Le père pourrait rentrer s'il le désirait dans le commerce,

On ne répondra qu'à lettre signée : Ecrire A. B. n° 120 poste restante à Sisteron, ou même adresse poste restante à Gap.

Tribune du Travail
et Commerciale

ON DEMANDE un apprenti chez Monsieur REVEST, ferblantier, Place de l'Horloge, Sisteron.

A remettre de suite
ÉPICERIE bien située, bonne clientèle.
S'adresser au bureau du Journal.
Néant.

A VENDRE
Un petit Ane africain avec tous ses harnais et son charreton
S'adresser à M. RULLAN, négociant à Sisteron.

Imprimés en tous genres
Fournitures scolaires et de bureaux
REGISTRES — PAPIER A LETTRE FANTAISIE
ENCRES A ÉCRIRE ET A COPIER. — CAHIERS
Imprimerie TURIN, **Pascal Lieutier**, sr.
Place de la Mairie, SISTERON

A CÉDER de suite un **RESTAURANT**
ayant une clientèle assurée.
S'adresser à Monsieur **ARNAUD**, *Restaurateur Rue Saunerie.*

Hôtel-Café-Guindon
AVENUE DE LA GARE,
SISTERON (Basses-Alpes)
repris par le propriétaire
Pension de famille, Repas de noces
Diners sur commande
A PARTIR DU 9 DÉCEMBRE
tous les dimanches .
THÉ, CHOCOLAT et PATISSERIE
tous les jours
HUITRES, COQUILLAGES et POISSONS FRAIS
CAFÉ FILTRE

ON DEMANDE un apprenti patissier-confiseur, chez M. Vollaire, Rue Saunerie.

Bulletin Financier

Marché de nouveau faible. La rente française revient à 94.70. Fonds russes lourds. Recul marqué du Rio à 2.135.

Bonne tenue de la Société générale et du Comptoir d'esconpte : par les soins desquels s'effectue le placement des 290.000 obligations 500 fr. 4 0|0, de la New york New Haven and Hartford Cy. Cette combagnie est une des plus importantes et des plus prospéres parmi les entreprises de chemins de fer aux Etats-Unis. Ses dividendes, depuis 35 ans, n'ont jamais été moindre de 8 0|0.

Sur le marché en banque, l'obligation hypothécaire du chemin de fer de Goyaz est recherchée à 442,50.

L'obligation Victoria-Minas qui se traite sur le marché officiel donne lieu de même à des demandes suivies à 440 fr.

L'action Berck Plage à Paris Plage accentue son avance à 176 fr. Les obligations du Port de Para sont recherchées comme précédemment aux environs de 468.

Fermeté soutenue des Etablissements Galicher à 216 fr.

Récemment introduites sur le marché, les actions de la Société de Matériel Automobile «Emress» ont donné lieu à des achats suivis ; elles ont progressé à 119 fr. 50.

Les autos Jean-Bart sont soutenues à 117 de méme que les Taxautos Electrique à 120 fr.

Parmi les valeurs de charbonnages le plus couramment traitées il convient de signaler les actions : Hill Top à 46 fr.. Buzar à 118.50, t les charbonnages serbes à 160 francs.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS, PARIS 1900
GRAND PRIX, St-Louis 1904
RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
CONTRE LES
MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC
et les INDIGESTIONS
Souverain contre la GRIPPE et les REFROIDISSEMENTS
EAU de TOILETTE et DENTIFRICE
antiseptique.
EXIGER du RICQLÈS

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

LECTURES POUR TOUS

Deux amis causent : « Je viens, dit l'un, de faire un grand voyage à travers le monde. De Téhéran, où j'ai été assez heureux pour visiter dans ses recoins les plus secrets le palais du nouveau Shah de Perse, j'ai été au Maroc, où j'ai vu le repaire du trop fameux Raissouli, De là, j'ai parcouru... — Quoi encore ! s'exclama l'autre. Vous n'avez pas quitté Paris ! — Certes non, réplique en souriant le premier, mais n'ai je pas lu le dernier numéro des **Lectures pour Tous** ? »

C'est en effet un véritable voyage à travers l'information et l'actualité que nous fait accomplir le n° de Mars de l'incomparable revue illustrée de la Librairie Hachette et Cie. Ses articles de reportage, ses saisissantes illustrations font défiler sous nos yeux, à la façon d'un cinématographe, tous les pays, tous les milieux, tous les événements dont on parle.

Jugez en par le sommaire complet du n° de Mars :

Le Courrier de Lyon par G. Lenôtre. — *C'est un fort ! (Exploits des geants des Halles). — Votre chapeau, Madame, S. V. P. — Comment finissent les Roi du Théâtres — En rapide sous la Manche. — Le Shah est mort, vive le Shah ! — L'odyssée lamentable d'un psaltérion, nouvelle. — Pour devenir l'œuf gras. — La voix qui accuse, roman. — A la poursuite du roi des brigands. — Les mille et une joie des gourmets.*

Abonnements Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le N° 50 centimes.

ARTICLES SPÉCIAUX Caoutchouc ET Baudruche
pour USAGE INTIME
ECHANTILLON et CATALOGUE contre 0 fr. 30 ou 1 fr. 25 pour 5 échantillons sous pli cacheté. — Recommandés par Sommités médicales. — MAISON FONDÉE EN 1876.
H. CHASTAN, 68, Rue J.-J. Rousseau, Paris.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

Les PLAQUES et PAPIERS
photographiques
JOUGLA
sont les meilleurs

LIQUIDE INDIANA

Guérison infaillible en quelques jours
CORS AUX PIEDS
DURILLONS
ŒILS DE PERDRIX
VERRUES etc.

Le liquide *Indiana* est employé avec grands succès, et a obtenu plusieurs récompenses aux Expositions Francaises et Etrangères

DÉPOT ET VENTE : Chez M. *GIRAUD*, coiffeur, Articles de Toilette, Parfumerie, 6, Rue de Provence, Sisteron

FABRIQUE DE PATES ALIMENTAIRES
JULES JOURDAN
17, Rue de la Mission, SISTERON (B.-A.)

PATES ASSORTIES DE 1er CHOIX
ET SEMOULES DE 1er CHOIX
SPECIALITE DE PATES A L'ITALIENNE
GROS ET DÉTAIL

La TUBERCULOSE GUÉRIE par la MÉTHODE PHYMATOFUGE
QUESTIONNAIRE
POUR
CONSULTATION* GRATUITE *A TOUS LES LECTEURS
Détacher aujourd'hui ce questionnaire en suivant ce pointillé

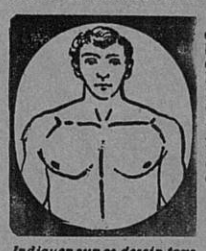

Indiquer sur ce dessin tous les points douloureux.

Nous sommes heureux d'offrir à tous les lecteurs **qui sont atteints** de tuberculose pulmonaire, de bronchite chronique, de catarrhe, de toux rebelle, d'oppression, d'une affection des poumons ou des bronches, une *consultation gratuite* pour leur permettre de guérir par la méthode Phymatofuge, facile à suivre, peu coûteuse, et dont on ne compte plus les succès dans les maladies des voies respiratoires. Appliquée à temps, la méthode phymatofuge guérit radicalement la phtisie; dans les cas désespérés, elle apporte la plus grande somme de soulagement et prolonge l'existence pendant de longues années.

Indiquer sur ce dessin tous les points douloureux.

Veuillez indiquer ici vos noms et votre adresse exacte. _____

Quel est votre âge et votre profession? _____ *Avez-vous maigri?* _____

Veuillez indiquer la cause de l'affection : refroidissements, privations, anémie, hérédité, fièvre, etc. _____

Votre appétit est-il bon, diminué ou nul? Comment digérez-vous? _____

Tousses-vous? Beaucoup ou par intermittences. _____ *Souffrez-vous de la gorge? La voix est-elle coupée?* _____

Avez-vous des crachements de sang? Sont-ils fréquents? _____ *Gardez-vous le lit en ce moment? Ou bien pouvez-vous vaquer à vos occupations?* _____

Avez-vous des sueurs nocturnes? _____

LISEZ AVEC ATTENTION. — Pour recevoir par retour du courrier la *Consultation gratuite*, veuillez détacher ce questionnaire en le coupant avec des ciseaux; puis, après avoir répondu à toutes les demandes, vous adresserez ce questionnaire par la post à M le Directeur de l'Institut de Régénération, 37, Rue Labruyère, à Paris, en l'accompagnant, si vous le désirez, d'une lettre explicative. Vous recevrez aussitôt, sans aucuns frais, les instructions détaillées sur la manière dont vous devrez suivre la méthode Phymatofuge pour obtenir la guérison complète de la maladie des voies respiratoires dont vous souffrez.

Consultation tous les jours de 10 heures à midi, *Gratuite* les mardis, mercredis et samedis.

Détacher aujourd'hui ce questionnaire en suivant ce pointillé

© VILLE DE SISTERON

Grand dépot de Bicyclettes de l'usine Honnorat

— Seul concessionnaire du département des Basses-Alpes

HONNORAT, Jeune

RUE DROITE, 18. — SISTERON — BASSES-ALPES

Aperçu de quelques Prix :

Bicyclette routière garantie 5 ans 130 fr.
Bicyclette de luxe roue libre et frein 160 f.
Bicyclette extra-luxe . . . . . 180 fr.
Bicyclette de course . . . . . 200 fr.
Bicyclette de Dame et Enfant.

RÉPARATIONS
TRANSFORMATIONS
NIKELAGE
ÉMAILLAGE au Four

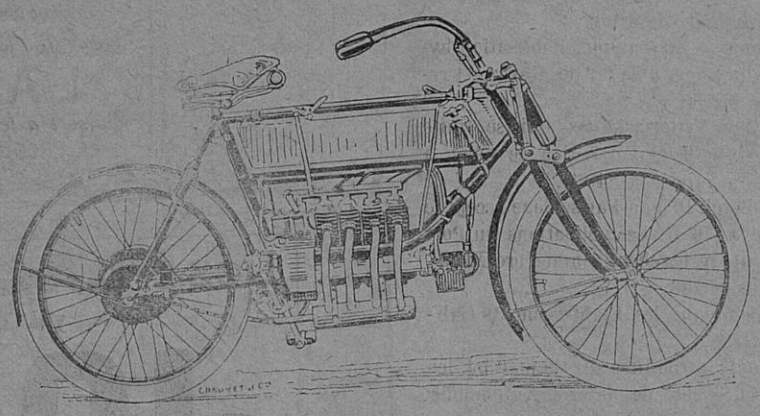

Fabrication de Pneumatiques Vulcanisés

Enveloppes vulcanisées, 3 toiles 10 f. 50
Enveloppes . . . . . 2 toiles 8 f. 50
Enveloppes ordinaires . . . . . 7 f. 50
Chambres à air valvées . . . . . 6 r.
Pose de roue libre et frein . . . 18 fr.

Accessoires de Bicyclettes vendus au — prix de facture —

Le voyage sera intégralement remboursé à tout acheteur d'une bicyclette

MOTOCYCLETTE A 4 CYLINDRES

BICYCLISTES ! N'achetez aucune machine sans venir visiter le magasin de dépôt, Rue Droite, 18.

RENDEZ-VOUS COMPTE AVANT D'ACHETER — VENTE A CRÉDIT

ON DEMANDE DES AGENTS DANS TOUTES LES LOCALITÉS

A LA CHAUSSURE MODÈLE

Vve BRUN Adolphe

Rue Deleuze, 7, ou Valaye, SISTERON (Basses-Alpes)

Bottines en tous genres, fortes et de luxe, clouées et cousues main, pour Hommes, Femmes, Fillettes et Enfants

Bottines et Souliers blancs pour mariées en Satinette, Satin-Soie et Peau

PRIX MODÉRÉS -- REPARATIONS

FORGE & MARÉCHALERIE

RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

M. MOULLET

Porte du Dauphiné - SISTERON (b.-a.)

M. MOULLET, maréchal-ferrant à Sisteron, a l'honneur de porter à la connaissance de sa nombreuse clientèle, qu'il vient de joindre à son commerce tout un assortiment de machines agricoles consistant en : Charrues Brabant le *Rêve* et l'*Economique* à pointes mobiles, corps défonceur et griffes fouilleuses ; Charrue double ; Charrue tourne-oreille ; Charrue bissoc et trissoc, Charrue arrache pommes de terre ; Herses canadiennes l'*Incomparable* ; faucheuse, moissonneuse, semeuse, rateau à tôle l'acier, soufreuse, Ventilateur, Batteuse, Cultivateur canadien, etc., etc.

— **Porte du Dauphiné, SISTERON (Basses Alpes)** —

JE SUIS EN PARFAITE SANTÉ

POUVEZ-VOUS EN DIRE AUTANT ?

UNE PREUVE

Un malade m'écrit :

« Je souffrais horriblement depuis deux ans de douleurs de l'estomac et du ventre, de maux de reins et de dos, de faiblesse sexuelle et générale, et je désespérais de guérir à mon âge (59 ans) lorsque j'eus le bonheur d'acheter votre merveilleuse **Electro-vigueur.**

« Depuis trois mois que j'en fais usage, j'en suis très satisfait, car je suis déjà entièrement guéri.

POUR LES INCRÉDULES

Une preuve telle que celle que nous reproduisons ci-contre pourrait même convertir un fanatique docteur de la vieille école, qui ne trouve bien que purger ou saigner.

Donnez-moi un homme qui souffre cruellement dans les muscles ou les jointures de douleurs rhumatismales, de sciatique, lumbago ou de toute autre douleur, et mon Electro-vigueur répandra l'huile de vie dans le corps du malade et dissipera toute trace de souffrance.

TOUTE personne affaiblie demande à **se sentir** vigoureuse de nouveau, à **se sentir** réellement — avec la joyeuse étincelle de la vie nerveuse — infuser à nouveau dans son corps une ardente vitalité ; à **se sentir** le magnétique enthousiasme de l'énergie de jeunesse ; à **se sentir** heureuse, pure et remplie de joyeuses impulsions ; — en un mot, à **se sentir** débarrassée de ces de découragement, d'égarement cérébral, de cette lugubre et stupide sensibilité, à avoir confiance en soi, l'estime de soi-même et l'admiration des hommes et des femmes.

Tels sont les désirs de toute personne, et ces désirs peuvent être réalisés

L'ÉLECTRO-VIGUEUR

rend l'homme superbe ; il fait tressaillir les nerfs de la joyeuse activité juvénile ; il remplit le cœur d'une sensation de bonheur, fait tout voir sous un aspect agréable et rend les muscles aussi durs que des barres d'acier.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR opère ainsi pendant votre sommeil par l'Electricité, énergie de la nature.

Brochure Gratuite Je prie tous les malades de lire ma brochure et de se rendre compte de la bonne foi de mes raisonnements. Je vous enverrai cette brochure franco et sous enveloppe.

Si vous le pouvez, venez vous-même.
Consultation médicale gratuite de 10 h. à 6 h. 30.
Dimanche de 10 h. à 1 heure.

BON pour le livre illustré gratuit valant 5 francs

Docteur B.-N. MACLAUGHLIN
14, bd Montmartre, Paris.

Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.

Nom .....

Adresse .....

Dr B.-N. MACLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, PARIS

MONTRES GRATUITES

pour Hommes et pour Dames

ARGENT MASSIF contrôlé ou dorées TITRE ZACCHA

Belle chaîne gourmette, en argent contrôlé ou dorée TITRE ZACCHA, maillons ciselés, anneau à ressort et magnifique médaillon, le tout présenté dans un bel écrin.

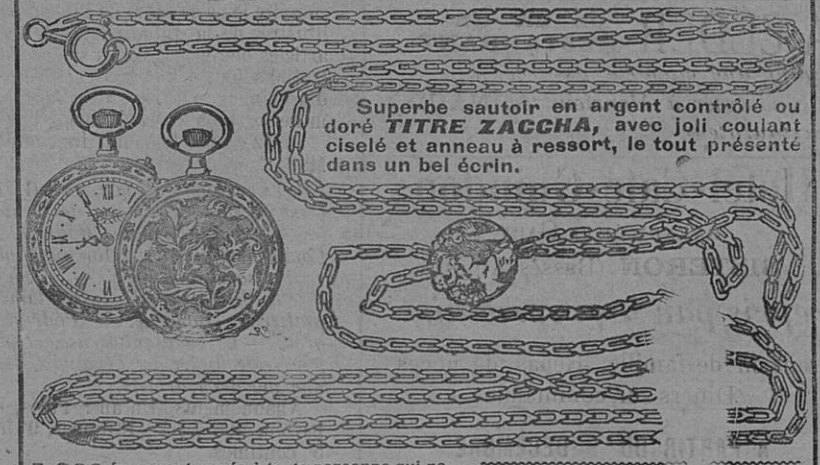

Superbe sautoir en argent contrôlé ou doré *TITRE ZACCHA*, avec joli coulant ciselé et anneau à ressort, le tout présenté dans un bel écrin.

5.000 fr. seront payés à toute personne qui ne recevra pas une montre gratuitement.

Nous distribuons actuellement 100.000 de ces montres absolument gratis et à titre de réclame. Pour en obtenir une ! Ecrivez aujourd'hui même pour être sûr d'arriver à temps en joignant un timbre pour réponse. Alors nous vous informerons de la condition à remplir et l'envoi vous sera fait franco à domicile.

Bureau 23, de la ZACCHA, 72, rue Lafayette, Paris

M. le Directeur, bureau 23 de la ZACCHA
72, Rue Lafayette, Paris.

Veuillez m'informer de la condition à remplir pour obtenir la montre ZACCHA gratuitement. Ci-inclus timbre pour réponse.

Nom .....

Adresse .....

.....

Le Gérant — **Vu pour la légalisation de la signature ci-contre** — **Le Maire,**

© VILLE DE SISTERON